Ville de Genève
Conseil municipal

M-1740 A

Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la motion du 2 novembre 2022 de Mmes et MM. Ruzanna Tarverdyan, Patricia Richard, Michèle Roullet, Daniel Dany Pastore, John Rossi, Marie-Agnès Bertinat, Timothée Fontolliet, Christian Zaugg, Jean-Luc von Arx, Florence Kraft-Babel, Jacqueline Roiz, Kevin Schmid, Rémy Burri, Maxime Provini et Yves Steiner: «Et chantent les fontaines!»

29 avril 2024

Rapport de Mme Fabienne Beaud.

Cette motion a été renvoyée à la commission des travaux et des constructions (CTC) lors de la séance plénière du Conseil municipal du 29 novembre 2023. La commission l'a étudiée lors des séances du 6 décembre 2023 et des 10 et 24 janvier 2024 sous la présidence de M. John Rossi. Les notes de séances ont été prises par Mme Micheline Visinand, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

– les fontaines chantantes en Arménie (Erevan), en Italie (Trevi), en Espagne (Barcelone) et dans bien d'autres pays;
– l'embellissement et l'attractivité de ces créations lumineuses et sonores;
– le potentiel de rafraîchissement que représentent les fontaines en ville;
– l'absence de telles réalisations en ville de Genève;
– les nouveaux projets d'aménagement, notamment culturels, tels que les Jardins du MAH,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à considérer la possibilité de convertir une fontaine existante dans l'un ou l'autre lieu particulièrement attractif en fontaine chantante;
– à nous proposer le cas échéant la création de fontaines chantantes, en particulier sur les nouveaux aménagements culturels, tels les Jardins du MAH.

Séance du 6 décembre 2023

Audition de Mme Ruzanna Tarverdyan, motionnaire

Mme Tarverdyan débute sa présentation qui abordera la genèse de la motion, les facteurs socioculturels, les aspects techniques, les solutions écologiques, les considérations budgétaires et le contexte politique.

Elle indique que la proposition PR-1476 du 1er septembre 2021 pour des travaux d'entretien de la fontaine de la place des Nations lui a donné l'idée d'améliorer cette fontaine et qu'elle a partagé cette idée avec MM. Burri, Provini et Rossi. Un nouvel amendement afin d'intégrer cette idée dans cette proposition n'a pas été possible. C'est pour cette raison que la motion M-1740 a été déposée.

Elle précise que dans le cadre de la proposition PR-1476 une recommandation avait été émise d'étudier la possibilité, en plus de l'entretien, de moderniser cette fontaine (page 4 de la présentation).

Les arguments de cette motion sont décrits à la page 5. Mme Tarverdyan explique que de nombreux pays ont aménagé des fontaines chantantes et la page 6 illustre celle de la place de la République à Erevan (Arménie). A ce sujet, une mini-vidéo est projetée.

Mme Tarverdyan évoque la première invite de cette motion qui consiste à considérer la possibilité de convertir une fontaine existante dans l'un ou l'autre lieu particulièrement attractif en fontaine chantante et elle estime que deux fontaines pourraient être concernées, celle de la place des Nations et celle de la place de Neuve. Ces fontaines sont mises en service du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre.

Elle aborde ensuite le sujet de la configuration de la fontaine de la place des Nations en précisant qu'il s'agit d'une fontaine sèche occupant 3000 m^2 de chaussée pour une superficie totale de 7000 m^2 (page 9). Elle mentionne également le rapport PR-1476 A de la CTC du 27 mars 2023 dont un extrait figure à la page 10, plus particulièrement le remplacement des 84 jets, leurs projecteurs et tout ce qui s'y rattache.

Elle rappelle que les sept rangées de 12 jets représentent la mesure du temps et que le granit provenant de plus de 20 pays symbolise la diversité des nations. Il y a aussi une pataugeoire qui évoque le caractère unificateur et universel des océans qui relient sans frontière les pays et continents symbolisés par les bandes en granit (page 11).

Renseignements pris, Mme Tarverdyan précise qu'une fontaine sèche est caractérisée par l'absence de bassin extérieur; elle n'est pas visible lorsqu'elle est arrêtée et constitue un espace piétonnier, donc un espace sec. Ce type de

fontaine peut être installé sur les places, dans les parcs publics, les hôtels, les centres commerciaux, etc. Les caractéristiques de la conception et de l'installation sont décrites à la page 12. Mme Tarverdyan attire l'attention sur un point important s'agissant du retour de l'eau dans un réservoir pour être réutilisée.

Le schéma à la page 13 illustre les aspects techniques d'une fontaine sèche et la page 14 décrit les différents fonctionnements des sorties de l'eau (hauteur du jet d'eau, éclairage, sortie d'eau constante et jeux d'eau et de lumières).

Une courte vidéo est projetée illustrant la fontaine musicale Tornado située à Europa Park. Ses caractéristiques sont décrites à la page 16. Mme Tarverdyan tient à préciser que les fontaines à Europa Park fonctionnent durant toute l'année.

Mme Tarverdyan propose ce type de fontaine pour la place des Nations en l'adaptant en fontaine chantante. La page 17 résume que ce peut apporter une telle fontaine sèche (attractivité, spectacle aquatique, ambiance).

L'illustration de la page 18 est une ébauche sur ce que Mme Tarverdyan souhaite proposer. Dans le cas où un changement total de la symbolique n'est pas voulu, elle propose de conserver les 48 jets actuels, avec au centre 36 jets centraux chantants qui se réfère à l'Observation générale n° 36 sur le droit à la vie. Aussi, elle avait bien noté que la commission ne souhaitait pas quelque chose de trop extravagant et précise que ce n'est pas le cas. La hauteur des jets est de 12 m au maximum, au même niveau que la Broken Chair. Il est question aussi de 6 jets en arche qui symbolisent les 6 langues officielle de l'ONU.

Mme Tarverdyan estime qu'aménager une telle fontaine sur la place des Nations s'accorde parfaitement avec la fontaine actuelle. Les arguments sont décrits en pages 19, 20, 21 et 22 et 23. Cette fontaine deviendra un grand théâtre de l'eau et de l'humanité marquant, entre autres, la coopération de Genève avec l'ONU, le rayonnement de notre ville et canton s'agissant de son attractivité et son dynamisme économique. La place des Nations se présente comme un lieu extraordinaire d'interactivité pour le public et adapté pour une transformation pour des spectacles aquatiques avec l'ajout de vidéos sur les jets. Mme Tarverdyan précise qu'actuellement il n'y a pas de fontaine en rive droite.

Les pages 24, 25 et 26 énumèrent les fêtes nationales de l'ensemble des pays et Mme Tarverdyan précise que le programme artistique doit concorder avec la célébration desdites fêtes (hymnes nationaux, par ex.). Elle est d'avis que cela favorisera la synergie de la Genève locale avec la Genève internationale.

Concernant l'option pour la fontaine de la place de Neuve, et après avoir effectué des recherches, elle a constaté une similitude structurelle avec la fontaine musicale de la Villa Ephrussi de Rothschild. Mme Tarverdyan projette une mini-vidéo.

Mme Tarverdyan évoque la deuxième invite consistant à proposer la création de fontaines chantantes, en particulier sur les nouveaux aménagements culturels, tels les jardins du Musée d'art et d'histoire (MAH). La photographie en page 29 présente une grande fontaine dans le projet de M. Camoletti. Elle estime qu'il est possible d'aménager une fontaine dans les mini-jardins de la butte du MAH si les aspects techniques le permettent.

La page 32 illustre une autre famille de fontaine en gradins, en l'occurrence celle du palais de Peterhof à Saint-Pétersbourg.

Mme Tarverdyan aborde ensuite le contexte politique pour assurer que la motion est en adéquation avec les objectifs de nos autorités. Les pages 33 à 38 décrivent le programme de législature 2023-2028 du Conseil d'Etat, le programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif de la Ville de Genève sur les thèmes de la Genève internationale, les objectifs stratégiques et le Plan climat cantonal 2030 – 2e génération.

Sur la question des coûts, il faut compter entre 500 000 et 2 000 000 de francs pour soixante minutes de spectacle programmé. Il s'agit d'un budget indicatif duquel il faut déduire les coûts des jets déjà existants.

Questions des commissaires

Une commissaire se questionne sur le fonctionnement et la mise en œuvre. Elle demande de se faire préciser s'il s'agit bien d'un show qui a lieu à un moment donné de la journée et si la programmation nécessite une régie quotidienne.

Mme Tarverdyan répond que la programmation est électrique et automatique, et que peu de logistique est nécessaire en termes de mobilisation de personnel. Elle lance une vidéo explicative d'une telle programmation. Elle précise que c'est adaptable en fonction de la durée et de la chorégraphie de l'eau avec la musique.

La commissaire demande si la proposition pour la place des Nations de faire jouer les hymnes nationaux peut être programmée.

Mme Tarverdyan indique que c'est le cas, comme tout programme artistique. Au préalable, un contact avec l'ambassade concernée doit être pris pour connaître les desiderata de cette dernière. Il peut aussi être envisagé de lui demander une contribution financière. Elle précise que le concept est d'offrir cette possibilité aux ambassades.

La commissaire demande, concernant la régie, si un recours à une société externe sera nécessaire ou si des compétences peuvent être trouvées au sein de théâtres de la Ville.

Mme Tarverdyan confirme qu'il existe des sociétés spécialisées et qu'un concours peut être lancé.

La commissaire demande ce qu'il en est d'un point de vue énergétique et s'il s'agit d'un fonctionnement énergivore.

Mme Tarverdyan indique qu'une fontaine type Tornado tourne à 3 KW/h en décoration. Sur un show de cinq minutes, la consommation est de 100 KW/h. Cela lui semble assez peu, ce que confirme un commissaire.

Une commissaire estime, bien qu'elle apprécie l'enthousiasme de Mme Tarverdyan pour animer Genève, que la place des Nations n'est pas le meilleur choix pour un tel aménagement car il s'agit de la place des peuples. Aussi, à l'heure du réchauffement climatique et des problèmes de pénurie d'eau, elle envisage difficilement un spectacle ludique de jeux d'eau. Elle estime que la fontaine actuelle suffit pour rafraîchir la population durant la journée. En revanche, un tel projet sur la place de Neuve et/ou directement sur le lac (spectacle d'eau sur l'eau, en remplacement des feux d'artifice, p. ex.) lui paraît intéressant. La place Simon-Goulart pourrait également se prêter à ce type de fontaine. Elle indique être d'accord d'étudier le projet mais n'entrera pas en matière sur la place des Nations pour un spectacle d'eau.

La commissaire demande à Mme Tarverdyan si elle envisage l'aménagement de fontaines sur d'autres lieux que la place des Nations et la place de Neuve.

Mme Tarverdyan répond par la négative et indique que la consommation de l'eau ne peut être changée. Il s'agit juste d'un ajout d'un effet artistique. Le respect des droits humains devrait impliquer de ne pas laisser cette place dans une ambiance morne. Elle ajoute que l'aménagement ne sera pas extravagant; il est question de spectacles modestes et discrets afin de sensibiliser les gens.

La commissaire indique néanmoins que la place des Nations est la place des peuples et des manifestations pour exprimer la réalité des pays représentés à l'ONU. C'est une place de lutte et non à disposition des pays mais des peuples des pays. Sa vision est que ce n'est pas une place appropriée pour organiser un spectacle de jeux d'eau musical. Par contre, à la place de Neuve, il serait formidable d'annoncer les spectacles du Grand Théâtre via ce type d'aménagement.

Un commissaire demande si le débit existant de la fontaine à plat de la place des Nations permet de faire monter les jets à 12 m de hauteur. Il indique par ailleurs qu'une fontaine musicale est un moyen d'ajouter du symbole. Sur le chiffrage, il demande comment Mme Tarverdyan s'y est prise pour estimer les 500 000 francs sur la partie technique.

Mme Tarverdyan répond avoir contacté une société spécialisée (Aquatique Show) pour obtenir un devis. Comme il s'agit d'une transformation, elle n'est pas complètement au fait des détails techniques. Elle rappelle qu'il faut déduire de ces chiffres les jets existants.

Un commissaire estime également que la place des Nations est obsolète et misérable et qu'il est temps d'accomplir quelque chose de plus marquant. Pour ce projet, il comprend qu'il suffit d'avoir une régie. Afin de lever les hésitations, il demande s'il est possible de faire un essai sur la fontaine du Jardin anglais.

Mme Tarverdyan répond que la fontaine est trop petite et que l'environnement ne s'y prête pas mais qu'un essai est possible. C'est à la commission de décider. Elle est davantage favorable à une transformation de la fontaine de la place des Nations et de la place de Neuve qui ont un gabarit plus grand et un environnement plus vaste.

Le commissaire estime que ce projet de fontaines devrait être appliqué à toute la ville. Il indique approuver toute initiative visant à embellir Genève. Néanmoins, il a constaté que les musiques entendues dans les vidéos projetées pour accompagner ces fontaines sont des musiques commerciales synthétiques dont les harmonies font le plaisir de tous. Ce n'est pas pour lui véritablement de la musique. Pour sa part, il ne diffuserait pas ce genre de musique pour ces fontaines.

Mme Tarverdyan répond que le type de musique souhaité peut être choisi.

Une commissaire trouve intéressant d'avoir une play-list aux abords de la fontaine pour choisir une musique en fonction de son humeur. Elle demande si cela existe.

Mme Tarverdyan répond par la négative. Il est possible de définir une play-list à l'avance car elle doit adaptée en fonction du nombre de jets et à la chorégraphie musicale.

Une commissaire évoque les aspects de la sécurité et des dangers qui pourraient survenir avec la proximité de voies à fort trafic où ont lieu ce type d'animations couplé avec des risques de perturbations (p. ex. place de Neuve). Elle demande s'il n'est pas plus judicieux de prévoir de telles animations dans des zones piétonnes.

Mme Tarverdyan répond que les fontaines actuelles sont déjà situées dans des zones piétonnes.

Un commissaire revient sur la question de la musique. Il évoque la musique qui accompagnait les feux d'artifice aux dernières Fêtes de Genève qui était majoritairement en anglais. Il indique qu'il ne faut pas oublier la culture francophone.

Mme Tarverdyan indique que dans sa proposition il s'agit de faire jouer de la musique provenant de chaque pays.

Une commissaire revient sur la place des Nations et indique qu'elle ne peut concevoir l'organisation d'un spectacle par l'Arabie saoudite ou la Chine. Elle est navrée de restreindre ce projet. Elle dit que ce projet est séduisant pour la

place de Neuve d'autant plus que, deux fois par an, cette dernière est fermée à la circulation pour cause d'événements. Par ailleurs, elle suggère de faire une proposition pour des spectacles sur le lac (rade) qui lui semble plus approprié pour faire de grands shows. Elle aimerait également savoir si Mme Tarverdyan a une idée du nombre de personnes autour des fontaines assistant aux spectacles.

Mme Tarverdyan donne l'exemple de la fontaine Moët & Chandon, à Epernay, en France, qui attire près de 50 000 personnes pendant deux jours. Elle projette une mini-vidéo. Elle mentionne que la place des Nations devrait être aussi un lieu de célébration et pas uniquement un lieu de manifestation.

Un commissaire exprime avoir apprécié les projections musicales sur les murs du collège des Bastions et de la Bibliothèque et estime que l'on pourrait envisager de faire quelque chose de similaire.

Séance du 10 janvier 2024

Audition de Mme Frédérique Perler, conseillère administrative en charge du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), accompagnée de M. Nicolas Betty, chef du Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM)

En ouverture, Mme Perler indique que le sujet des fontaines chantantes n'est pas une thématique nouvelle et énonce les considérants de la motion. Concernant l'aménagement d'une telle fontaine dans les jardins du MAH, Mme Perler demande à se faire préciser s'il s'agit de la butte.

Une commissaire précise qu'il s'agit de la cour intérieure du MAH.

Mme Perler précise que le crédit d'étude du MAH a été récemment voté. Le jury du concours est en train de se mettre en place et le concours devrait être lancé en mars de cette année. Lorsque le crédit de réalisation sera présenté, le Conseil municipal pourrait revenir sur la possibilité d'un aménagement d'une fontaine chantante. Dans le cadre de la rénovation de la fontaine de la place des Nations, il y a eu une recommandation du Conseil municipal en mai 2023 qui demandait d'étudier la possibilité de la moderniser en créant un «grand théâtre de l'eau et de l'humanité en intégrant une fontaine chantante Tornado de la solidarité internationale». Elle a donc demandé à ses services d'étudier cela, ce qu'ils ont fait. A cet égard, par rapport à la fontaine du MAH, Mme Perler peut proposer d'envisager une fontaine chantante à la place des Nations.

M. Betty explique que, depuis que cette recommandation a été émise, un travail d'analyse a été fait sur ce qu'il est possible d'accomplir. Il est concevable de rajouter un équipement scénique pour le son. Le coût s'élève approximativement à 100 000 francs, une somme devant être complétée en fonction du nombre de scènes souhaitées, du choix de la musique, de leur fréquence et temporalité. Ces

choix se traduiront par des coûts supplémentaires. A cela, il faut tenir compte des droits d'auteur. Les équipements tels que haut-parleurs et programmation s'élèvent à 85 000 francs. M. Betty confirme que l'aménagement d'une fontaine chantante est dès lors possible.

Mme Perler comprend que ces équipements doivent se situer dans des zones touristiques et la place des Nations s'y prête bien car cela ne doit pas créer des nuisances sonores supplémentaires. Il ne faut pas sous-estimer le bruit provoqué en plus des émissions sonores du trafic routier. Il s'agit de mesurer avec ce test si d'éventuelles autres implantations sont possibles. Mme Perler tient aussi à préciser que certaines personnes recherchent la tranquillité et le silence tandis que d'autres préfèrent les endroits animés. Il faut également considérer le respect des normes concernant le bruit et être attentif à un éventuel dépassement. Mme Perler évoque aussi l'effet recherché car la musique peut avoir un effet stimulant comme un effet apaisant.

M. Betty tient à préciser que la fontaine des Nations est actuellement en travaux et qu'il ne faut pas tarder à exprimer les orientations voulues pour la fontaine chantante.

Questions des commissaires

Une commissaire explique avoir pensé au MAH car des travaux sont prévus mais la place des Nations est idéale, il n'y a pas d'habitations alentour donc pas de nuisances. Ce lieu international attire des touristes toute l'année. Elle estime que faire l'essai à cet endroit est une excellente idée. Le but du texte est de ne pas de déranger les riverains. Elle serait ravie que les travaux de la place des Nations ainsi que l'aménagement de la fontaine chantante soient terminés pour l'été.

Mme Perler indique qu'avec l'autorisation de la commission des finances un dépassement de crédit de 100 000 francs est envisageable. Il n'est plus possible d'inclure cette somme dans le crédit puisqu'il a déjà été voté. Mme Perler évoque la possibilité de faire une nouvelle demande.

La commissaire propose de la faire voter sur le siège si un chiffre se dessine.

Mme Perler indique que d'autres idées peuvent venir. Mais le premier élément qui l'importait était de mettre la motion en relation avec la recommandation formulée. Si cette motion est votée rapidement, le DACM pourra l'exécuter et y donner une réponse. Une réflexion doit se faire sur la forme pour plus de rapidité.

Une commissaire mentionne que la place des Nations est un endroit où ont lieu les manifestations des peuples et demande de quelle manière les deux utilisations sont possibles les jours de rassemblement avec le fonctionnement de la fontaine chantante.

M. Betty précise qu'à l'heure actuelle la gestion des jets est découpée en trois grandes zones commandées à distance et programmées à l'avance (arrêts et déclenchement par zones). Puisque les travaux sont en cours, c'est le moment opportun d'y inclure la sono.

La commissaire évoque que les exemples des fontaines chantantes présentées sont de véritables fontaines avec un bac et des reflets de lumières. Elle demande si ces effets seront similaires.

M. Betty explique que la configuration de la fontaine des Nations ne sera pas transformée, ce sont les équipements qui sont changés. Un changement de l'éclairage dans le contexte du crédit voté est prévu qui constitue une amélioration (éclairage plus performant). En revanche, il ne faut pas s'attendre aux mêmes effets que la fontaine de Barcelone, par exemple. Les jets de la fontaine des Nations sont verticaux et ne permettront pas un croisement au rythme d'une musique.

La commissaire mentionne la fontaine de la place de Neuve qui avait été évoquée en commission et demande si le DACM a pu étudier la possibilité de l'aménager en fontaine chantante.

Mme Perler répond par la négative et indique que la place de Neuve est déjà très bruyante la journée.

La commissaire ajoute que c'est une fontaine à bac qui permet le jeu de jets.

M. Betty tient à préciser que le prix ne sera pas le même. Il explique que la fontaine des Nations est commandée à distance. Le département reçoit à l'avance du Service de l'espace public (SEP) les autorisations données des manifestations. Une programmation est d'ores et déjà effectuée pour la mise en arrêt et mise en route automatique. Les équipements sujets à la demande de crédit nécessitaient une remise à neuf car obsolètes et corrodés. Une vidéosurveillance est installée permettant de voir si une manifestation non autorisée a lieu et d'activer l'arrêt des jets. Concernant la fontaine de la place de Neuve, il n'existe pas de local permettant d'accueillir un tel système. Le local pour la fontaine des Nations est quasiment adapté. La création d'un local à la place de Neuve augmentera considérablement le coût.

Un commissaire mentionne être sensible à la qualité du silence à l'instar de Mme Perler. La période du Covid, durant laquelle il a été possible d'entendre chanter les oiseaux, a été favorable au silence. Cela étant, il a eu l'opportunité de voir une fontaine chantante à Aix-les-Bains qui s'avère être une attraction touristique fonctionnant deux fois par jour à raison de quinze à trente minutes. Il peut difficilement envisager une fontaine chantante à la place des Nations car l'endroit est déjà très bruyant. Il dit être sceptique. Il demande s'il est possible de limiter le jeu des jets et la musique.

M. Betty répond que techniquement parlant cela est possible. Il donne l'exemple d'une programmation tous les jours de la semaine à un horaire différent, une musique différente qui peut être changée tous les mois. En revanche, les scénarii choisis se répètent. Si un changement de musique et de scénographie est souhaité, il est nécessaire de reprendre la programmation qui sera dès lors assurée par le prestataire spécialiste.

Mme Perler précise qu'un vote rapide de cette motion incluant les souhaits permettra un meilleur calibrage de la proposition.

Une commissaire demande s'il peut être envisagé une programmation ponctuelle, à savoir tous les samedis soir et les week-ends, et si dans ce cas on peut s'attendre à une diminution de prix.

M. Betty répond par l'affirmative à propos de la programmation ponctuelle. Les coûts concernant les équipements restent les mêmes. C'est au niveau de la programmation que les coûts varieront.

M. Betty énumère les questions posées par le spécialiste, à savoir, entre autres: animation de jour, animation de nuit et dans ce cas il faut prévoir un abaissement de l'éclairage public pour une meilleure mise en valeur la fontaine. A noter que l'abaissement de l'éclairage induira des coûts supplémentaires.

Séance du 24 janvier 2024

Audition de Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative, en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel

Mme Barbey-Chappuis indique que le sujet des fontaines ne relève pas de son département mais de celui du DACM. Elle déclare ignorer la raison pour laquelle elle est auditionnée.

Questions des commissaires

Une commissaire indique qu'une partie de la commission se demande si l'aménagement de fontaines chantantes pose un quelconque problème sur le domaine public, en l'occurrence à la place des Nations, du fait de la tenue régulière de manifestations à cet endroit avec interventions éventuelles de la police, de la pose de barrières et d'un surplus de travail pour la Voirie.

Mme Barbey-Chappuis informe que chaque semaine se tiennent des manifestations ou des rassemblements à la place des Nations. Le lieu ne semble pas vraiment approprié pour un dispositif particulier, comme l'avait exprimé d'ailleurs une commissaire lors d'une séance de la commission. Elle précise également que

pour les riverains d'une fontaine chantante la situation pourrait s'avérer assez problématique. Elle donne à titre d'exemple les nuisances provoquées par les musiciens de rue; les commerçants des marchés ne souhaitent pas de musiciens justement pour des raisons de nuisances. Mme Barbey-Chappuis mentionne que les fontaines chantantes données en exemple (Arménie, Barcelone) sont probablement situées dans des lieux qui s'y prêtent, où il n'y a pas d'habitations ni d'activité économique alentour.

La commissaire indique que la place des Nations a été pensée pour un tel aménagement car il n'y a pas de riverains. La place est fréquentée durant toute l'année et le bruit ambiant existe déjà. Rajouter une fontaine chantante et prévoir un spectacle nocturne le vendredi ou samedi pourrait être envisageable.

Mme Barbey-Chappuis tient à mentionner que le vent porte le bruit. Pour habiter proche de la place, elle entend régulièrement les manifestations. Et si en plus il est rajouté des fontaines chantantes, les habitants du quartier des Nations ne seraient certainement pas ravis. Elle invite à les concerter.

La commissaire indique que tout dépend du type de bruit. Elle ajoute qu'en tant qu'habitante du quartier elle entend également les manifestations. Elle émet une réserve quant aux nuisances provoquées par les fontaines chantantes, qui selon elle sont bien moins bruyantes. Le bruit provoqué par le vol des hélicoptères lors d'événements à l'ONU est plus assourdissant.

Mme Barbey-Chappuis estime que l'aménagement d'une fontaine chantante ne révolutionnera pas l'animation en Ville de Genève.

Un commissaire n'a pas d'avis précis sur les fontaines chantantes. Il évoque tout de même cette place des Nations qui est représentative de la Genève internationale. Il estime une bonne idée des jets colorés représentant la vie, mettant en lumière les couleurs des drapeaux des différents pays du monde, par exemple. L'installation de projecteurs ne serait pas très onéreuse.

Mme Barbey-Chappuis réitère ses propos ci-dessus. La question des fontaines ne relève pas de son département mais de celui du DACM. Elle demande que la commission auditionne les départements concernés par les motions.

Le commissaire demande si Mme Barbey-Chappuis ainsi que le Conseil administratif seraient favorables à entreprendre quelque chose de plus représentatif à la place des Nations.

Mme Barbey-Chappuis indique à nouveau que c'est le DACM qui est en charge de cette question et elle ne peut s'exprimer en son nom. Son département s'occupe des aménagements provisoires, par exemple pour les animations estivales. Pour tous les aménagements pérennes, y compris les fontaines, c'est le DACM qui est en charge.

Une commissaire souhaite savoir s'il est pertinent d'utiliser la place des Nations alors qu'une réflexion pourrait se faire afin de prévoir un spectacle d'eau sur l'eau (lac).

Mme Barbey-Chappuis indique qu'un spectacle d'eau et de lumières laser est justement prévu ce vendredi et ce samedi au Jardin anglais dans le cadre du Festival Geneva Lux. Pour ce faire, il s'agit d'un gros dispositif qui demande une autorisation de construire. Une telle organisation est envisageable dans le cadre d'un événement particulier mais l'on ne peut l'envisager à l'année.

Un commissaire demande la raison pour laquelle il n'est pas possible de l'envisager sur du long terme.

Mme Barbey-Chappuis répond que cela a un coût. Le dispositif est conséquent et assez fragile. Le caractère temporaire de l'événement crée l'attrait avec une ambiance de type festival. Il y a un risque que la population se lasse si le Festival Geneva Lux se tenait toute l'année.

Discussions et vote

Un commissaire signale que les propos de Mme Barbey-Chappuis dans leur quasi-globalité ont du sens, bien qu'il déplore le fonctionnement totalement hermétique des départements ne se sentant pas concernés par les autres. Il estime cela spécial et aurait apprécié que Mme Barbey-Chappuis aborde les questions de sécurité, par exemple. Cela a donné l'impression que la Ville n'est pas une entité et que les propositions de la Ville ne la concernaient pas.

Le président évoque la notion de collégialité du Conseil administratif et ajoute qu'un département ne peut pas répondre et s'engager à la place d'un autre.

Un commissaire tient à préciser que le déroulé de l'audition ne s'est pas bien passé. D'abord, Mme Barbey-Chappuis est auditionnée sur un texte qui ne concerne que très peu son département, ensuite un moment de flottement s'est fait sentir au début sans qu'aucune question ne lui soit posée et finalement il ne lui a pas été communiqué que l'audition du DACM avait déjà eu lieu. Pour ces raisons, il comprend l'étonnement de Mme Barbey-Chappuis, d'autant plus que son emploi du temps est chargé. Il estime légitime sa réaction.

Un commissaire ajoute qu'il est également prêt à voter ce soir et ce sera par la négative en ce qui le concerne. Il considère que Genève a déjà un Jet d'eau (de la musique peut tout à fait être aménagée à proximité) et son Festival Geneva Lux.

Le président demande à la commission si elle est d'accord de procéder au vote de cet objet ce soir, ce qui est accepté à l'unanimité.

Prises de position et votes

Un commissaire des Vert-e-s ne voit pas l'intérêt de cet objet qui consiste à ajouter de l'eau, du bruit et de la lumière. Son parti ne va pas entrer en matière. Il estime étrange qu'un tel sujet arrive en commission; il aurait dû préalablement subir un filtre. Il indique cependant respecter la liberté individuelle qui compte tant. Les Vert-e-s voteront négativement.

Un commissaire du Parti libéral-radical dit comprendre l'approbation ou la non-approbation que ce sujet soit arrivé en commission. Cette motion a été déposée par une conseillère municipale du Parti libéral-radical et le parti la soutiendra. Il rappelle aussi que ce n'est pas la première fois que la commission ou d'autres commissions traitent de sujets «folkloriques».

La commissaire du Centre indique que le vote sera négatif bien que son parti estime qu'un thème de plus autour de l'eau est intéressant. A l'heure actuelle, il y a suffisamment de thématiques autour de l'eau, en l'occurrence le Jet d'eau, le Festival Geneva Lux et Feu ô lac l'année dernière.

Le commissaire du Mouvement citoyens genevois indique que la place des Nations a aujourd'hui, encore plus qu'hier, une valeur importante étant donné les guerres qui ont actuellement lieu. Il serait bien de souligner davantage son emplacement ainsi que celui de l'ONU. Cette place-fontaine a fait son temps, elle n'est plus d'actualité ni florissante et d'une manière ou d'une autre il deviendra nécessaire d'installer de la lumière et de la musique afin de marquer les mémoires. Le Mouvement citoyens genevois votera positivement.

Le commissaire de l'Union démocratique du centre rappelle que le renvoi de cet objet à la commission a été voté en plénière et il ne s'agit pas ici de remettre en question cette décision. Quant à l'aménagement d'une fontaine chantante, il était au départ assez sceptique notamment sur le lieu à la place des Nations, déjà bruyante, où ont lieu de fréquentes manifestations. En plus du bruit que cela pourrait générer, il y a aussi la question de la lumière qui n'est pas trop visible en journée. Et le soir il n'y a plus beaucoup de monde. Il ne voit pas la plus-value d'une fontaine chantante car elle générerait trop de nuisances. Aussi, ce projet coûtera 100 000 francs, voire plus. Le commissaire estime que la Ville a des dépenses conséquentes et l'Union démocratique du centre ne souhaite pas augmenter l'endettement de la Ville avec un projet futile. L'Union démocratique du centre votera par conséquent par la négative.

Un commissaire du Parti socialiste appelle à la prudence suite à l'audition du DACM qui a montré son engouement pour une réalisation rapide. Un certain nombre de questions sont encore en suspens, comme de déterminer qui aura la responsabilité du choix de la musique. Avec le texte de la motion tel quel, s'il est voté en plénière, la concrétisation sera rapide. Aussi, Il craint que la gestion

de cette fontaine chantante s'avère très compliquée. Il estime que le moment n'est pas opportun de venir perturber le projet. Les fontaines chantantes données en exemple sont situées dans des villes qui n'ont pas de Jet d'eau. Genève a un magnifique Jet d'eau qui fonctionne en permanence, qui est parfois illuminé, et des spectacles ont lieu avec de la musique. Le Parti socialiste considère qu'il n'y a pas besoin d'aménager une fontaine chantante et votera négativement.

Une commissaire du Parti socialiste poursuit et complète en indiquant que le choix s'est porté sur la place des Nations parmi d'autres lieux. Le Parti socialiste estime que cette place est un lieu dévolu aux combats des peuples. De plus, les jeux d'eau se feraient dans un contexte de réchauffement climatique et il faut s'attendre à d'importantes manifestations contre la privatisation de l'eau par le gouvernement de certains pays. La place des Nations mérite d'être traitée avec une juste considération et par conséquent des spectacles d'eau à cet endroit seraient inappropriés. Le Parti socialiste a été force de proposition pour d'autres lieux et reconnaît que la topographie de Genève ne permet pas ce type de spectacle. Mme Barbey-Chappuis a d'ailleurs confirmé l'organisation d'événements ponctuels sur le lac, ce qui semble fort approprié. Le Parti socialiste reconnaît que les conseillers municipaux peuvent être force de proposition pour des animations et encourage les initiatives renvoyées pour traitement dans les commissions. Elle salue cette proposition mais refuse partiellement l'objet.

Le commissaire d'Ensemble à gauche indique que son point de vue est différent. Il tient d'abord à souligner que le Conseil municipal voit arriver toutes sortes de propositions même saugrenues. Par contre, cette motion a un côté sympathique et émane de l'expérience d'une conseillère municipale. Il rappelle qu'il s'agit d'une motion, ce qui signifie que le Conseil administratif peut ne pas entrer en matière. Une motion est une idée et celle-ci n'est pas complètement incongrue et vaut largement d'autres idées. Il indique voter positivement.

Un commissaire du Parti socialiste ajoute rejoindre les propos d'Ensemble à gauche et estime agréable de traiter parfois des sujets plus légers. En revanche, la place des Nations n'est pas l'endroit approprié pour ce projet de fontaines chantantes. Il tient à rappeler que la motion ne mentionne aucunement la place des Nations et indique uniquement d'adapter une fontaine existante à n'importe quel endroit. Il comprend qu'une fontaine chantante qui fonctionne en quasi-permanence pourrait irriter. En revanche, l'organisation de spectacles ponctuels pourrait apporter un côté intéressant en termes d'animations. S'agissant d'une idée, il la valide.

Le commissaire de l'Union démocratique du centre mentionne que même s'il s'agit de motions, ces objets occupent les fonctionnaires et donne l'exemple de la présence de Mme Barbey-Chappuis ce soir malgré un emploi du temps chargé. Il estime que la commission a la fonction d'examiner et de trier les propositions valables des non valables, sinon toutes les motions seraient renvoyées au Conseil

administratif et ce n'est pas une solution. Aussi, la commission s'est concentrée sur la place des Nations comme souligné par un commissaire du Parti socialiste. La commission a aussi examiné d'autres solutions, notamment la fontaine à la place de Neuve, qui ne s'avère finalement pas adaptée pour l'aménagement d'une fontaine chantante.

Une commissaire du Parti libéral-radical ajoute que bien que la place des Nations n'ait pas été mentionnée spécifiquement, Mme Perler est venue avec cette proposition en ciblant cette place. Habitante du quartier, elle entend régulièrement le bruit des manifestations et les participants utilisant des porte-voix. En revanche, une fontaine chantante est plus agréable qu'une manifestation et elle apprécie plutôt d'entendre de la musique. Elle souligne que les nuisances sonores sont peu perceptibles. En cas de manifestation, le système est arrêté, comme l'avait expliqué Mme Perler. Elle indique aussi que l'idée de Mme Tarverdyan est enrichissante même si Genève a un Jet d'eau. Elle estime dommage de refuser d'ouvrir une porte. Genève est une ville internationale et elle indique que les internationaux ont énormément apprécié la proximité du Théâtre des Nations et l'ont fréquenté davantage que le Grand Théâtre. Il s'agit de donner un signal à ces personnes à cet endroit. L'ouverture d'esprit de Genève pourrait être démontrée.

Le commissaire du Mouvement citoyens genevois propose que le Parti socialiste rédige un amendement sur le type et la fréquence de la diffusion de la musique incluant l'établissement d'un programme et l'assistance d'un programmateur.

Le commissaire du Parti socialiste indique que le Parti libéral-radical devrait mentionner la volonté spécifique d'une fontaine chantante à la place des Nations.

Le commissaire du Parti libéral-radical constate que le texte de la motion n'est pas un franc succès malgré sa qualité évidente. C'est pour cette raison que le Parti libéral-radical ne déposera pas un tel amendement.

Par 9 non (2 LC, 3 S, 1 UDC, 3 Ve) contre 6 oui (1 EàG, 1 MCG, 3 PLR, 1 S), la motion est refusée.

Annexe: présentation de la motionnaire (séance du 6 décembre 2023)

«Et chantent les fontaines!

Motion - M-1740 - 180ème (2022-2023)

Ruzanna Tarverdyan

Commission des travaux et des constructions

6 décembre 2023

Motion du 2 novembre 2022

- PLR Les Libéraux-Radicaux Ville de Genève *Ruzanna Tarverdyan, PR, MR, JR, FK-B, KS, RB, MP, YS*
- *Daniel Dany Pastore- Mouvement citoyens genevois*
- *Marie-Agnès Bertinat- Union démocratique du centre*
- *Timothée Fontolliet- Parti socialiste*
- *Christian Zaugg- Ensemble à Gauche*
- *Jean-Luc von Arx- Le Centre*
- *Jacqueline Roiz- Les Vert-e-s*

Aperçu

- *Genèse* de cette motion
- Facteurs *socioculturels*
- Aspects *techniques*
- Solutions *écologiques*
- Considérations *budgétaires*
- Contexte *politiques*

PR-1476 Proposition du Conseil administratif du 1er septembre 2021 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1'667'900 francs destiné aux travaux d'entretien de la fontaine de la place des Nations

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal, lors de la séance du 16 mai 2023)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité de moderniser la fontaine de la place des Nations et la création d'un grand théâtre de l'eau et de l'humanité en intégrant une fontaine chantante Tornado de la solidarité internationale.

PROJET DE MOTION
Considérant:

- *les fontaines chantantes en Arménie (Erevan), en Italie (Trevi), en Espagne (Barcelone) et dans bien d'autres pays;*
- *l'embellissement et l'attractivité de ces créations lumineuses et sonores;*
- *le potentiel de rafraîchissement que représentent les fontaines en ville;*
- *l'absence de telles réalisations en ville de Genève;*
- *les nouveaux projets d'aménagement, notamment culturels, tels que les Jardins du MAH.*

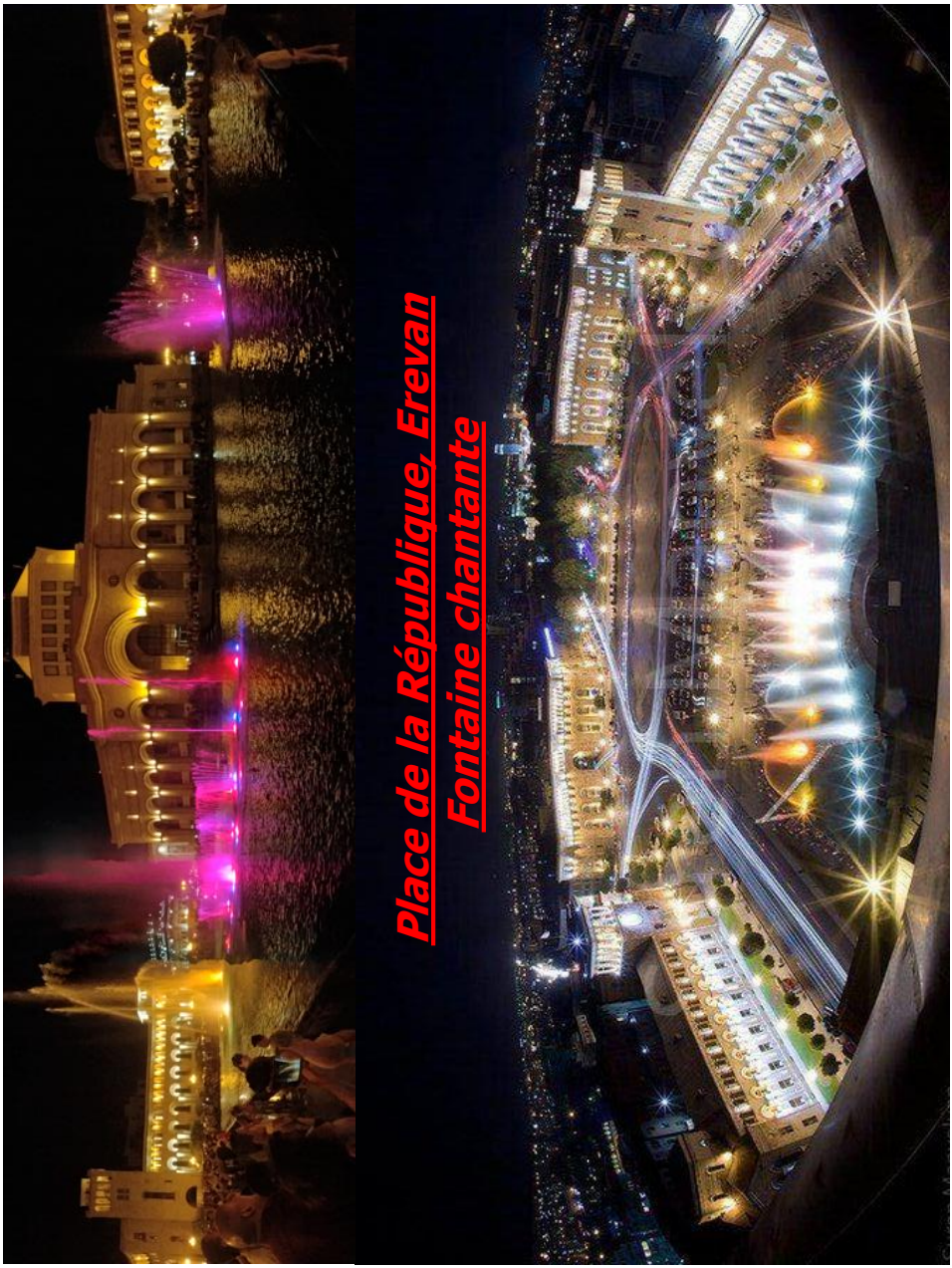

Place de la République, Erevan
Fontaine chantante

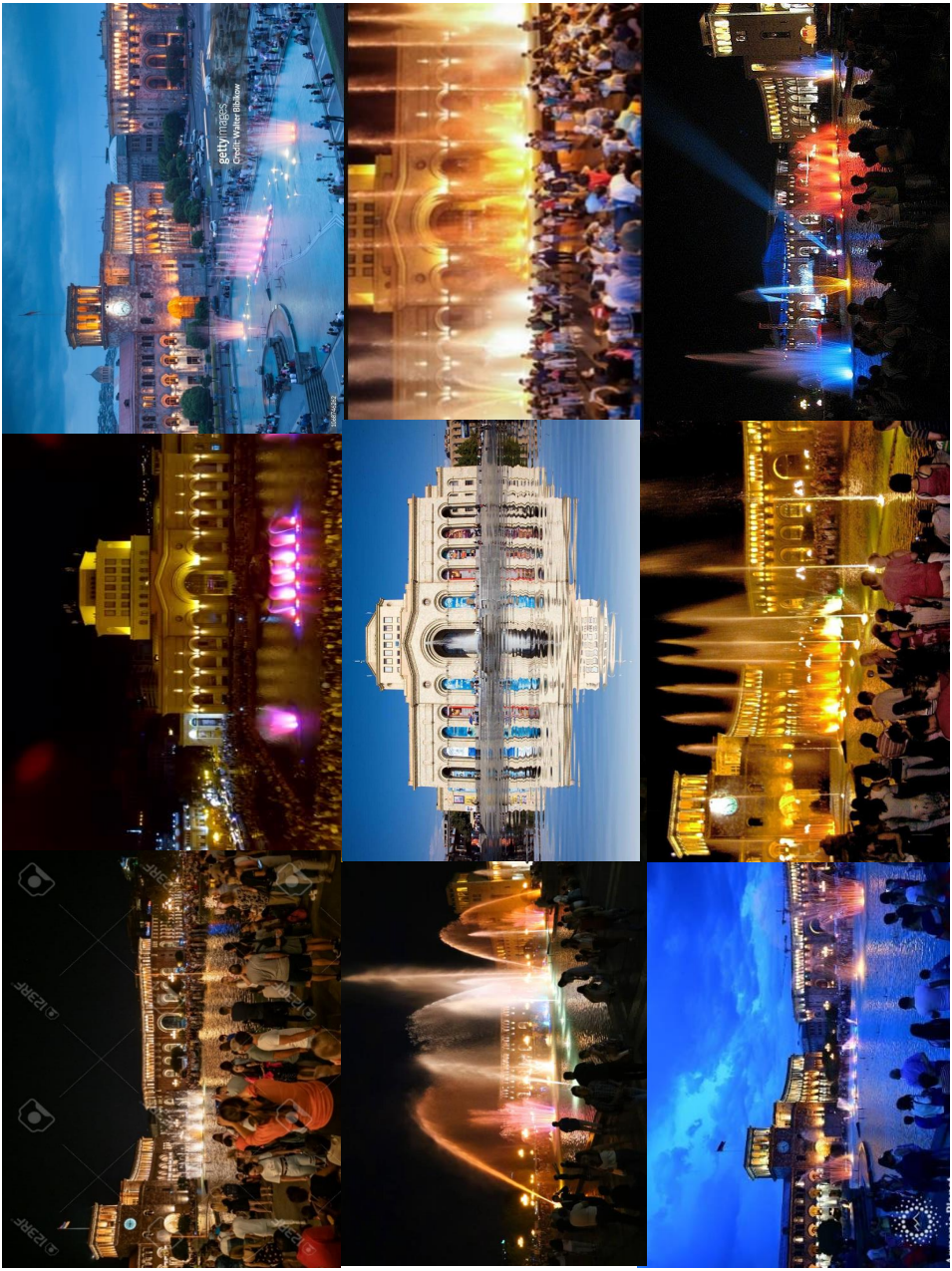
gettyimages
© Credit: Walter Bibikow

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à considérer la possibilité de convertir une fontaine existante dans l'un ou l'autre lieu particulièrement attractif en fontaine chantante;
  - Place des Nations
  - Place de Neuve

La place des Nations

Les 84 jets, leurs projecteurs et tout ce qui s'y rattache devront être remplacés!

- Dans la partie enterrée se trouvent un local technique souterrain et un bassin permettant de récupérer l'eau. Il s'agit d'un circuit fermé: l'eau sortant des jets est récupérée, revient au bassin pour être filtrée et ensuite réinjectée dans les jets. **il s'agit du premier local enterré de ce genre installé en Suisse**.
- le local technique se décompose en trois zones: le bassin tampon avec deux petites zones latérales où arrive l'eau sale, puis dans la partie centrale
- il y a une aspiration de l'eau qui passe ensuite dans un système de filtration, avec 7 pompes correspondant aux 7 rangées de jets existant à la surface
- **il y a aussi des armoires électriques qui permettent de faire fonctionner la fontaine ainsi que son éclairage.**

Le Rapport de la commission des travaux et des constructions du 27 mars 2023

La fontaine de la place des Nations

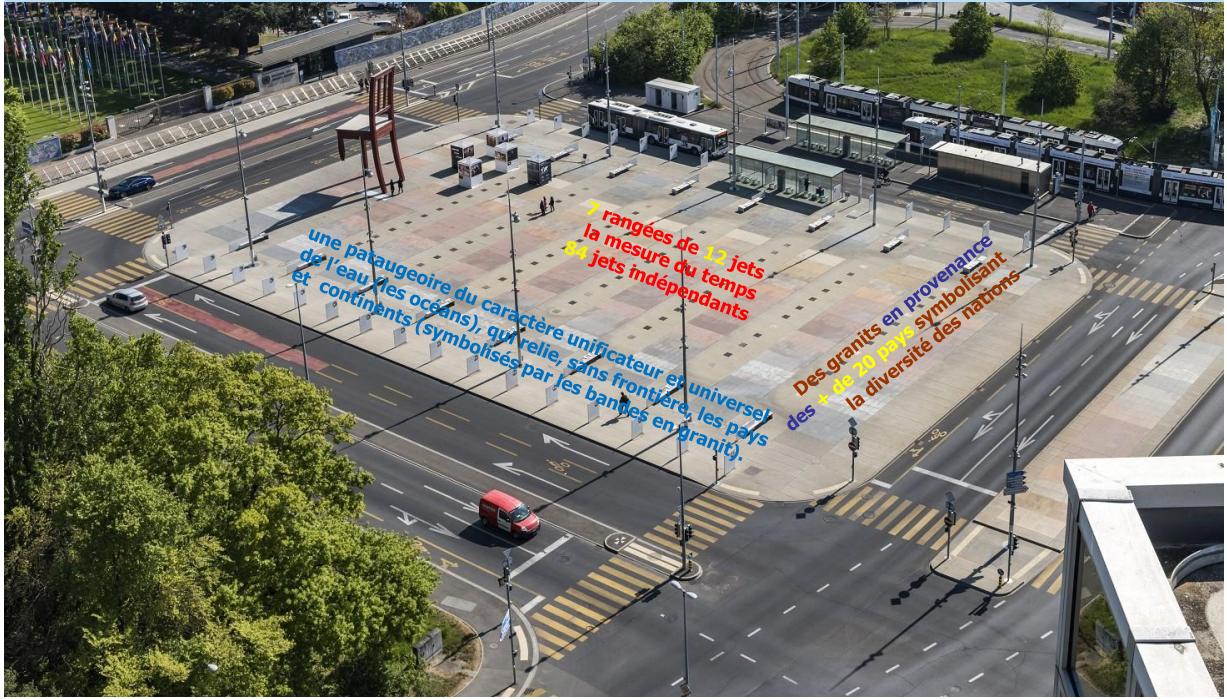

Fontaines Sèches, conception et installation

- Caractérisés par l'absence de bassin extérieur, par une structure cachée. Dans le même espace une fontaine à jets d'eau et un endroit sec.
- Lorsqu'elle est arrêtée la fontaine sèche n'est pas visible et peut constituer un espace piétonnier à part entière, que pout être utiliser pour d'autres événements.
- Le jeux d'eau interactif et ludique dans les places, parcs publics, hôtels, centres commerciaux, etc.
- Le rythme et du dynamisme dans l'eau rendant l'environnement attrayant pour le tourisme.
- Cette eau retourne dans le réservoir à travers une grille de périmètre placée autour d'elle, et à travers le kit de la fontaine sèche, qui comprend une grille de drainage et de retour vers le réservoir.

Fontaines Sèches, concept et installation

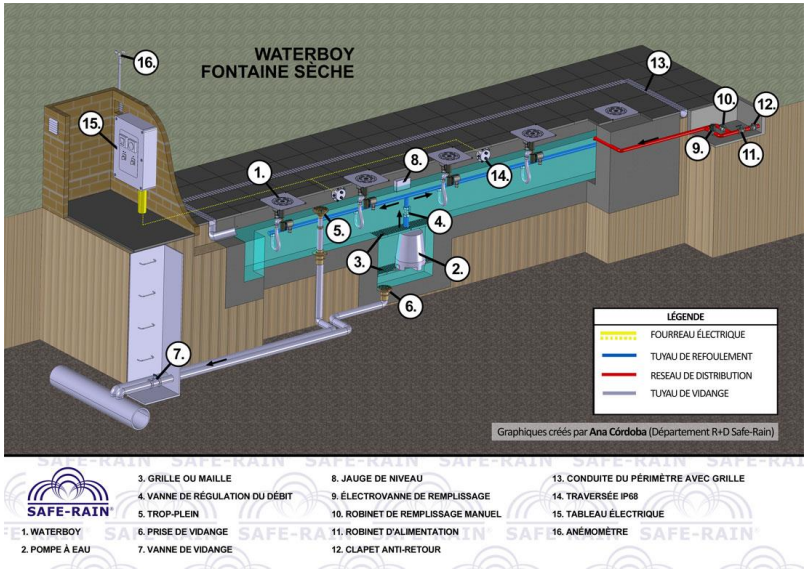

Une fontaine sèche se caractérise par une chambre de visite souterraine contenant la technique nécessaire à la fontaine.

L’installation des fontaines sèches

Avec l'éclairage LED blanc ou RGB, contrôlée par un tableau électrique pour faire des jeux d’eau et de lumière. Il intègre un système d'éclairage LED RGB contrôlable ou blanc qui permet de montrer aux spectateurs d'attrayants jeux d’eau et de lumière faciles à programmer et à installer.

Sortie d'eau constant et contrôle de l'éclairage, avec ce modèle, la sortie de l'eau est libre et l'éclairage LED RGB est contrôlable par le Tableau électrique (15)

Contrôle de l’eau et de l'éclairage, dans ce cas, on contrôle la sortie de l'eau avec des électrovannes, et l'éclairage est similaire au modèle précédent, contrôlé à partir du panneau électrique (14).

Contrôle de la hauteur d’eau, et l'éclairage, grâce à l'inverseur on pout contrôler la hauteur des jets d'eau, et encore l'éclairage LED RGB, en obtenant des jeux d'eau réels.

Le Waterboy peut être installé individuellement ou en groupes, en formant des rangées, des matrices ou la forme géométrique que la conception de fontaine sèche ait besoin.

Comment fonctionne l'éclairage LED RGB ou RVB (en français) signifie "rouge, vert, bleu"? Dans les lampes LED RVB et les luminaires LED RVB, des éléments LED de couleur rouge, verte et bleue sont présents dans le boîtier du produit. Lorsque toutes ces couleurs sont allumées en même temps, une lumière blanche est produite. Toutefois, cela change dès que les couleurs se chevauchent partiellement. Et cela dépend entièrement de nous ! En effet, grâce à un controleur RVB, il est possible de faire en sorte qu'une couleur spécifique de l'éclairage brûle plus ou moins intensément, une autre couleur est créée. Dans le cas de l'éclairage Smart RGB, cela peut également se faire très facilement via une application correspondante.

Fontaine Tornado

Fontaine musicale

Cette fontaine musicale a été développée pour la première fois pour Europa Park (Rust, Allemagne) en 2004 pour une installation pérenne à l'hôtel Colosseo du célèbre parc d'attraction, élu meilleur parc du monde en 2018.

Peut elle aussi être installée en intérieur comme en extérieur avec une régulation de la hauteur des jets programmée ou gérée par anémomètre.

- Permettre des shows aquatiques de jour avec une densité des effets d'eau adaptée à une exploitation sous une lumière forte et naturelle, et de nuit avec un jeu de couleur homogène, puissant et fin possible notamment grâce à projecteurs Aquapro Led 2.
- Est composée d'effets aquatiques qui permettent la couverture complète du bassin par un sol en caillebotis : la fontaine musicale se transforme alors en un terrain de jeu aquatique pour les enfants et les plus grands.
- Créer un geste architectural avec des jeux d'eau simples et reconnaissables de tous pour marquer l'identité du lieu.

Une fontaine sèche spectaculaire

- **Une fontaine sèche spectaculaire: Le spectacle aquatique est l'attraction principale, surtout les enfants s'amusent avec l'eau. L'élément aquatique crée une ambiance indescriptible, surtout la nuit. L'illumination LED colorée et surprend les passants étonné.**
- **Arrêtée, la fontaine reste invisible et se transforme en espace piétonnier libre pour toute autre activité.**
  - **Une fontaine sèche offrira un spectacle visuel captivant. Les jets sont programmables pour créer différentes animations, à différentes hauteurs, ajoutant ainsi une touche de dynamisme et de mouvement à l'espace environnant.**
  - **Grâce à son circuit fermé de récupération d'eau, cette fontaine est à la fois fonctionnelle et écologique.**
  - **La fontaine de la place des Nations est déjà un point de convergence où les gens se retrouvent pour se rafraîchir et en avenir ils profiterons de la beauté du spectacle offert par les jets d'eau. Cet équipement deviendra le cœur de la Ville de Genève rassemblant les habitants et visiteur autour d'un lieu convivial et agréable.**

Un grand théâtre de l'eau et de l'humanité
Une fontaine chantante Tornado de la solidarité internationale

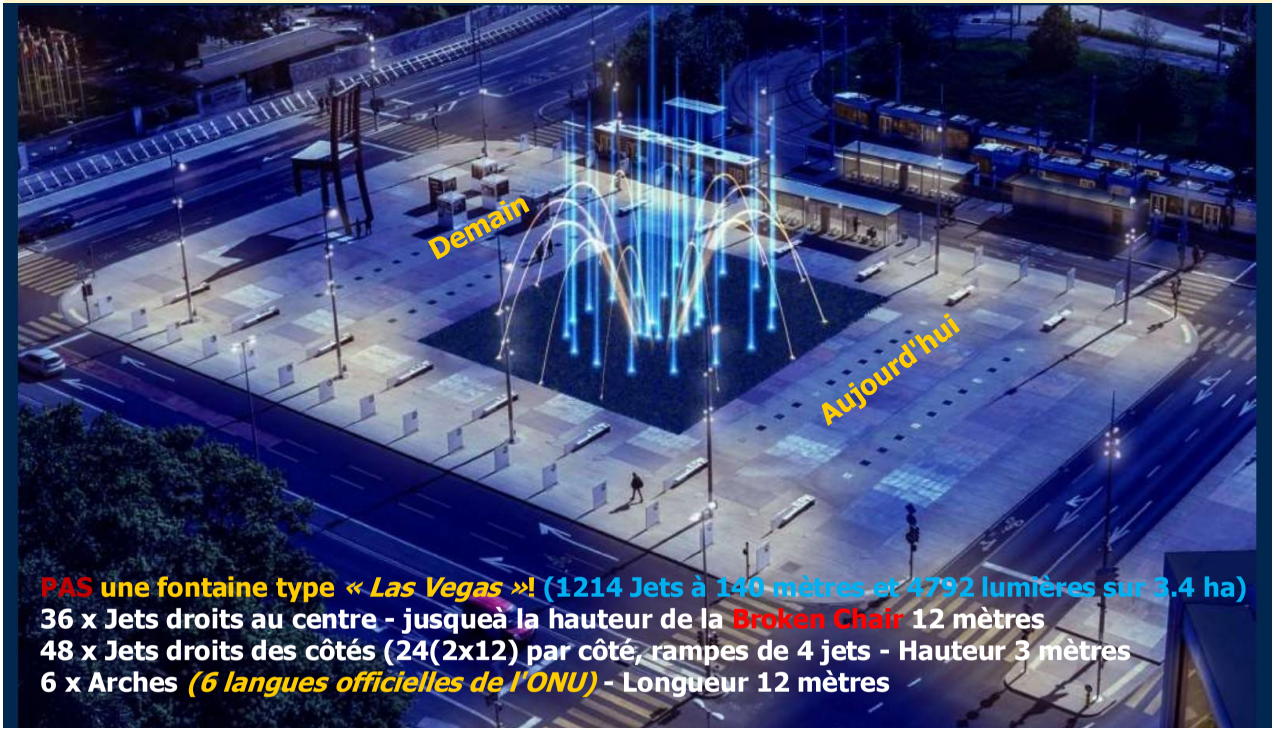

Le théâtre d'eau donnera vie culturelle à la Place des Nations

- La fontaine sèche équipée de jets dynamiques placés au centre de la Place des Nations, offrira un spectacle fascinant.
- L'eau sera ensuite récupérée dans une grande grille, soigneusement filtrée et renvoyée dans le circuit fermé de la fontaine, garantissant ainsi un fonctionnement écologique et durable.
- Une fontaine musicale riche en possibilités pour un show aquatique inoubliable qui saura émerveiller notre public et crée de la vie et du lien
- Pour inciter les gens à profiter de cette oasis urbaine, les bancs en béton installé confortables autour de la fontaine, permettant ainsi aux visiteurs de s'asseoir et de se détendre tout en appréciant la beauté de l'eau.
- Ainsi, la place devient un lieu de rassemblement convivial et populaire pendant les chaudes journées d'été, offrant un espace de détente agréable pour nos habitants et les visiteurs.

Cette Grand Théâtre de l'eau

- **Créera une émulation entre la population genevoise et communauté internationale.**
- **Elle apportera aussi une culture musicale *sur la Rive* droite et une synergie entre la ville et les organisations internationales.**
- **Enfin, avec des shows aquatiques elle offrira un lieu de détente et de promenade pour tous les habitants.**

Les Fontaines Chantantes Tornado de la Solidarité Internationale

Une nouvelle symbolique: le droit à la vie

- **Les 36 jets centraux chantants des spectacles aquatiques symbolisant les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, culminant au centre par *l'Observation générale no 36 sur le droit à la vie* adopté en 2019 (article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques).**
  - **serviront de symbole des valeurs humanistes et universelles, et des actions coordonnées orchestrées par les organisations internationales hébergée dans la ville de Genève,**
  - **"la capitale humanitaire du monde", depuis plus d'un siècle, siège de centaines de missions diplomatiques et d'organisations non gouvernementales.**

Cette transformation de la Place des Nations

- **S'insérait parfaitement dans le cadre de la fontaine actuelle, l'icône majeure de la Genève Internationale, principaux centres de dialogue dans le monde et**
- **Signifiera la coopération fortifiée de Genevois avec l'ONU et un engagement international plus fort de la Suisse**
- **Une prise de responsabilité plus grande dans la résolution des défis mondiaux par la Ville de Genève, un haut lieu de la coopération internationale au cœur opérationnel du système multilatéral,**
- **Une fontaine musicale riche en possibilités pour un show aquatique inoubliable qui saura émerveiller notre public**
- **Proposera l'animation socioculturelle pour promouvoir la santé mentale**
- **Il fera rayonner Genève, renforcera son attractivité et le dynamisme économique de notre ville et canton.**

Le Grand Théâtre des Nations

- **Place des Nations est une place extraordinaire comme un lieu d'interactivité pour le public et pour *une transformation en lieu* des spectacles aquatiques. *Cela serait unique dans les capitales européennes!***
- **Avec l'option vidéo, cela donnerait vie à des nouvelles formes de show et pourrait mettre en valeur tous les pays concernés.**
- **Les spectacles musicaux de différents pays, célébrant les fêtes nationales de chaque pays, peuvent être joués au théâtre garantissant ainsi un programme artistique complet pour l'année**
- **Cela favorisera une meilleure synergie entre Genève locale et Genève Internationale**
- **Ville de Genève assurera son rayonnement et son aura de ville de culture.**

Une fontaine chantante de la solidarité internationale

Janvier

1 Cuba, Haïti, Soudan
4 Myanmar
26 Australie, Inde
31 Nauru

Février

4 Sri Lanka
6 Nouvelle-Zélande
7 Grenade
11 Iran (République islamique d')
15 Serbie, 16 Lituanie
18 Gambie (République de)
23 Brunéi Darussalam, Guyana, Japon
24 Estonie, 25 Koweït
27 République dominicaine

Mars

3 Bulgarie
6 Ghana
12 Maurice
13 Saint-Siège *
17 Irlande
20 Tunisie
21 Namibie
23 Pakistan
25 Grèce
26 Bangladesh

Avril

4 Sénégal
16 Danemark
17 République arabe syrienne
18 Zimbabwe
26 République-Unie de Tanzanie
27 Afrique du Sud, Pays-Bas (Royaume des), Sierra Leone, Togo

Une fontaine chantante de la solidarité internationale

Mai

1 Îles Marshall
3 Pologne
13 Israël (2024)
15 Paraguay
17 Norvège
20 Cameroun
22 Yémen
24 Érythrée
25 Argentine, Jordanie
26 Géorgie
28 Azerbaïdjan, Éthiopie
30 Croatie

Juin

1 Samoa
2 Italie
6 Suède
10 Portugal
12 Fédération de Russie, Philippines, 17 Islande
21 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
23 Luxembourg
25 Mozambique, Slovénie,
26 Madagascar
27 Djibouti,
29 Seychelles
30 République démocratique du Congo

Juillet

1 Burundi, Canada, Somalie, 3 Bélarus
4 États-Unis d'Amérique, Rwanda,
5 Cabo Verde, Venezuela (République bolivarienne du) , 6 Comores, Malawi
7 Îles Salomon
9 Palau, Soudan du Sud
10 Bahamas, 11 Mongolie
12 Kiribati, Sao Tomé-et-Principe
13 Monténégro
14 France, 20 Colombie
21 Belgique, 23 Égypte
26 Libéria, Maldives
28 Pérou
30 Maroc, Vanuatu

Août

1 Bénin, Suisse
6 Bolivie (État plurinational de), Jamaïque
7 Côte d'Ivoire
9 Singapour
10 Équateur, 11 Tchad
15 Congo, Liechtenstein
17 Gabon, Indonésie
19 Afghanistan
24 Ukraine
25 Uruguay
27 République de Moldova
31 Kirghizistan, Malaisie, Trinité-et-Tobago

Une fontaine chantante de la solidarité internationale l'image emblématique de la place des Nations

Septembre

1 Ouzbékistan, Slovaquie
2 Viet Nam; 3 Saint-Marin
6 Eswatini; 7 Brésil
8 Andorre
8 Macédoine du Nord
9 République populaire démocratique
de Corée, Tadjikistan
15 Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua
16 Mexique, Papouasie-Nouvelle-Guinée
18 Chili; 19 Saint-Kitts-et-Nevis
20 Népal,
21 Arménie, Belize, Malte
22 Mali; 23 Arabie saoudite
24 Guinée-Bissau;
27 Turkménistan; 30 Botswana

Octobre

1 Chine, Chypre, Nigéria, Tuvalu
2 Guinée
3 Allemagne, République de Corée
4 Lesotho
9 Ouganda
10 Fidji
12 Espagne, Guinée équatoriale
23 Hongrie
24 Zambie
25 Kazakhstan
26 Autriche
27 Saint-Vincent-et-les-Grenadines
28 République tchèque
29 Türkiye

Novembre

1 Algérie, Antigua-et-Barbuda
3 Dominique, Micronésie (États fédérés de),
Panama
4 Tonga
9 Cambodge
11 Angola
15 État de Palestine *
18 Lettonie, Oman
19 Monaco
22 Liban
25 Suriname
28 Albanie, Mauritanie, Timor-Leste
30 Barbade

Décembre

1 République centrafricaine, Roumanie
2 Émirats arabes unis, République démocratique populaire lao
5 Thaïlande
6 Finlande
11 Burkina Faso
12 Kenya
13 Sainte-Lucie
16 Bahreïn,
17 Bhoutan
18 Niger, Qatar
24 Libye (l'État de)

_____

Un autre lieu particulièrement attractif
Fontaine de la place de Neuve
Proposition de Mme OJALVO Amanda (PS)

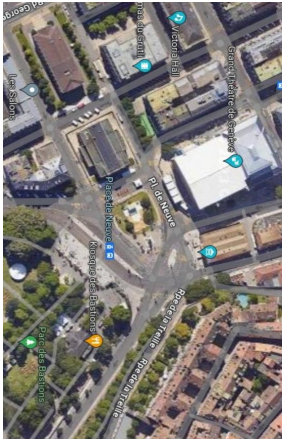
Place de la Pyramide
Place de Neuve
Place de la Pyramide
Place de Bourgogne
Place de la Pyramide
Place de Bourgogne
Place de la Pyramide
Place de Bourgogne

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à nous proposer le cas échéant la création de fontaines chantantes, en particulier sur les nouveaux aménagements culturels, tels les Jardins du MAH.

Projet de Recommandation

Tout ce qui est nouveau est bien oublié vieux

2.
Marc Camoletti, Projet d'aménagement des abords du Musée d'Art et d'Histoire. Photographie Boissonnas publiée dans *La Patrie Suisse* du 17 avril 1907

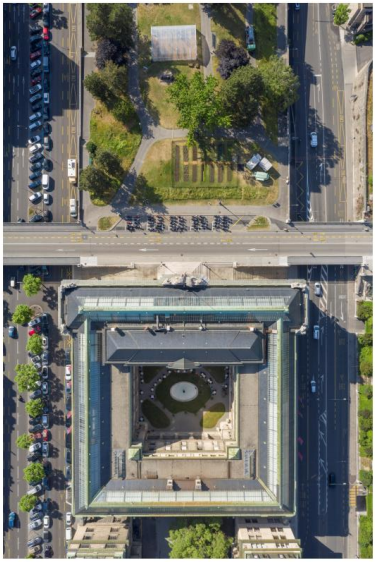

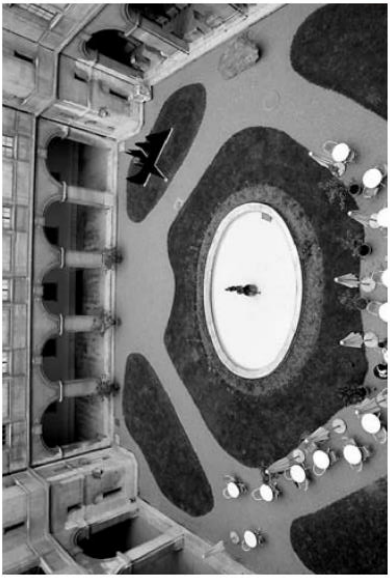

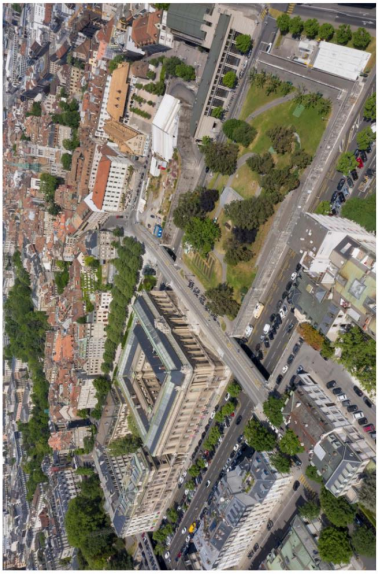

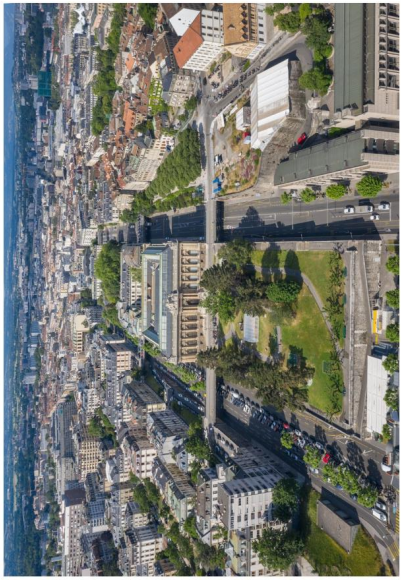

LE CONCOURS

Périmètre d'intervention

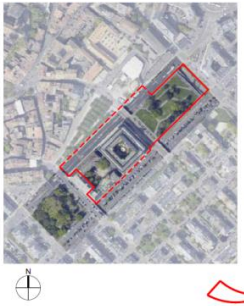

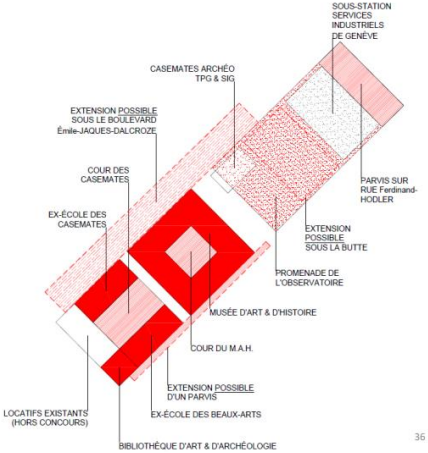

Promenade de l'Observatoire

LE CONCOURS

Coupe longitudinale sur la butte

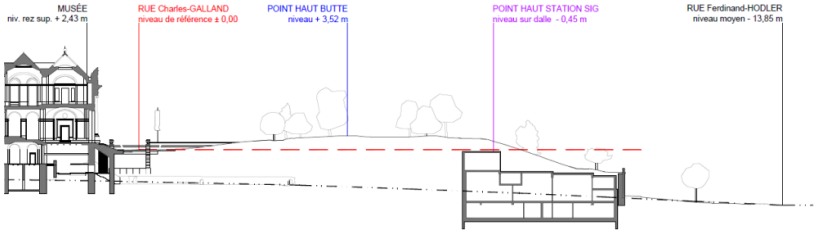

Jean Baptiste Leblon (FR) et Nicola Michetti (IT)

Contexte politiques

Programme de legislature

- Conseil d'Etat de la République et canton de Genève 2023-2028
- Conseil administratif de la Ville de Genève 2020-2025
- Plan climat cantonal 2030 – 2e génération

Programme de législature 2023-2028

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Le Conseil d'Etat s'engage à développer une politique culturelle et sportive ambitieuse. Il renforce ainsi sa participation au pilotage et à la coordination de ces politiques, en collaboration avec les communes et les parties prenantes concernées.

« Un programme d'impulsion est prévu auprès des autorités communales afin de rendre le territoire plus inclusif et plus vivant, et de limiter les îlots de chaleur grâce à un réseau d'espaces publics pacifiés, rafraîchissants, accueillants et de qualité »

Objectifs: 3.6 Le Conseil d'Etat fait de la culture et du sport des biens accessibles à chacune et chacun, indépendamment de ses moyens et de son lieu d'habitation

Programme de législature 2020-2025

Conseil administratif de la Ville de Genève

- Promouvoir la diversité culturelle, la cohabitation des origines et des croyances
- Soutenir les projets culturels qui mettent en valeur la population migrante composant la mosaïque genevoise
- Pour une Genève qui rayonne par sa vie culturelle dynamique, accessible et diversifiée

Le développement des infrastructures et des institutions va donc se poursuivre, mené de pair avec une action déterminée visant à rapprocher les arts et les pratiques artistiques de la population, à augmenter la diversité des publics et la participation culturelle.

Mener à terme les grands projets de construction et de rénovation afin de maintenir un tissu fort d'institutions culturelles ouvertes au plus grand nombre.

La Genève internationale

- Conscient et fier de l'importance de la Genève internationale, l'Exécutif lui apporte son ferme soutien. Son activité au sein des différents forums et plateformes en lien avec les Nations Unies est pour lui prioritaire.
- La Ville s'engage également activement pour promouvoir le multilatéralisme, pour mettre en avant Genève en tant que ville hôte des Nations Unies et des autres organisations internationales, en collaboration étroite avec la Confédération et le Canton.
- *Elle veille enfin à développer une interaction beaucoup plus forte entre réseaux locaux et internationaux,* afin de favoriser une mutualisation des expériences et des solutions innovantes et inclusives.
- De manière générale, elle encourage les partenariats, le partage d'expériences et les échanges entre collectivités publiques, avec la société civile et le secteur privé.

Objectifs stratégiques

- *Renforcer l'attractivité et les atouts de la ville grâce à des animations dans l'espace public et des manifestations sportives qui favorisent le développement du tourisme*
- Consolider la place de Genève comme capitale mondiale du multilatéralisme sur le plan international
- Favoriser la compréhension, la coopération et les synergies entre les acteurs et les actrices de la Genève internationale (OI, ONG, monde scientifique, académique, etc.) à l'échelle locale et nationale
- Renforcer la place des villes et leur participation au sein de la Genève internationale, dans les plateformes de coopération, et consolider l'engagement de Genève dans les réseaux de villes
- Encourager les échanges de la société civile avec la Genève internationale et promouvoir les valeurs universelles de cette dernière

Plan climat cantonal 2030 – 2e génération

Mettre en valeur et conforter le réseau des parcs et des fontaines sur le canton

L'eau devra être intégrée dans les aménagements urbains pour les bénéfices qu'elle apporte en tant que ressource pour la biodiversité, en tant qu'élément structurant de l'espace (pour la gestion des eaux, le ruissellement de surface, le paysage, etc.) ainsi qu'en tant qu'élément contribuant à l'amélioration du confort thermique (évapotranspiration de la végétation, plans d'eau, accès à l'eau, fontaines, etc.).

UN BUDGET INDICATIF

60 minutes de spectacle programmé entre 500'000 et 2'000'000 euros

Item(s)	Unit price in euros	Quantity	Total price in euros
The Straight Jet(s) - Height up to 12 meters	5 484,24	36	197 432,64

Common Parts		Unit price in euros	Quantity	Total price in euros
				0,00
				0,00
Aquapro Led - RGBW underwater light projector(s) - 160 Watts		1 717,20	36	61 819,20
Underwater cable(s)	4320 meter(s)		72	34 020,00
Frequency drive(s)			36	82 721,09
Electric cupboard(s)				74 649,60
Spare Part(s)				5 000,00
Engineering - Set up - Programming				21 600,00
			GRAND TOTAL	**477 242,53 €**

Four Hundred Seventy Seven Thousand Two Hundred Forty Two Euros and Fifty Two Cents

Delivery time : TBD

Payment conditions: 40% at your order - 50% before departure of equipment - 10 % after first running - by banking transfer

Price for one water, light and musical show : 5000€
Price for one water, light, music and video show : 12 000€
Projection vidéo sur les jets (Budget vidéo pour 4 axes de projection hors génie civil, env. 250.000 €

UN BUDGET INDICATIF

60 minutes de spectacle programmé

Item(s)	Unit price in euros	Quantity	Total price in euros
The Straight Jet(s) - Height up to 12 meters	5 484,24	36	197 432,64
The Ramp(s) of 4 Straight Jet(s) - Height up to 3 meters	14 342,00	12	172 104,00
The Arche(s) - Length 12 meters	5 484,24	6	32 905,44

Common Parts		Unit price in euros	Quantity	Total price in euros
Aquapro Led - RGBW underwater light projector(s) - 160 Watts		1 717,20	90	154 548,00
Underwater cable(s)	8640 meter(s)		144	69 390,00
Frequency drive(s)			54	136 818,72
Electric cupboard(s)				136 857,60
Show Control(s)				36 000,00
Spare Part(s)				5 000,00
Engineering - Set up - Programming				43 200,00
			GRAND TOTAL	**984 256,40 €**

Nine Hundred Eighty Four Thousand Two Hundred Fifty Six Euros and Forty Cents

Price for one water, light and musical show : 5000€
Price for one water, light, music and video show : 12 000€

Projection vidéo sur les jets (Budget vidéo pour 4 axes de projection hors génie civil, env. 250.000€

«Et chantent les fontaines!»
M-1740 (180e)

Comments?

Questions?

Avec le changement climatique et l'augmentation des périodes caniculaires, les effets indésirables des pics de chaleur en ville se multiplient

Fontaine des Quatre-Saisons
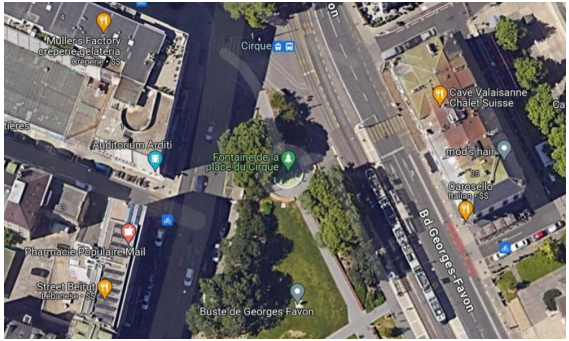
Fontaine de la place du Cirque